



COMMUNIQUE DE PRESSE

Un plan de soutien et de relance pour l'ensemble de l'écosystème du tennis français et des disciplines associées

Paris, le 10 avril 2020

Le Comité exécutif de la Fédération Française de Tennis, réuni ce jour, a approuvé le principe d'un plan de soutien et de relance pour l'ensemble de l'écosystème du tennis français et des disciplines associées. Ce plan mobilisera un montant global de 35 millions d'euros.

Il s'adressera aux acteurs confrontés à de sérieuses difficultés économiques consécutives à la crise sanitaire, à savoir les clubs affiliés, les enseignants professionnels indépendants, les joueuses et joueurs français du circuit professionnel, les officiels internationaux et les organisateurs de tournois internationaux français.

Les modalités pratiques d'attribution des aides seront débattues notamment à l'occasion du prochain Conseil des Présidents de Ligue. Le dispositif détaillé sera communiqué à l'issue du comité exécutif du 15 mai 2020.

Solidaire et à l'écoute de tous les acteurs concernés, la Fédération Française de Tennis apportera un soutien adapté à la situation actuelle et sera à leurs côtés pour la reprise de l'activité sportive le moment venu.

Contacts presse

Nicolas BEAUDELIN

Tél. : 01 47 43 48 15 – nbeaudelin@fft.fr

À propos de la Fédération Française de Tennis

La Fédération Française de Tennis est une association régie par la loi de 1901, titulaire d'une délégation ministérielle. Dédiée à la promotion, au développement et à la réussite du tennis en France, la FFT réunit, soutient et coordonne les clubs affiliés. Avec 4 millions de pratiquants, et près d'un million de licenciés dans plus de 7 650 clubs, le tennis est le premier sport individuel sur le territoire. Elle assure également la représentation de la France à l'étranger par l'engagement des équipes de France dans les rencontres internationales (Coupe Davis, Fed Cup, Jeux Olympiques...) et l'organisation des plus grands événements sportifs de la planète que sont Roland-Garros et le Rolex Paris Masters. Depuis sa création en 1920, l'identité de la FFT repose sur ce lien entre le développement du tennis amateur, pour tous les publics et sur tous les territoires, et l'organisation de grands événements internationaux.